

Association L'Autre Ferme

1 route de Barufaud
16310 Cherves-Châtelars
contact@lautreferme.org
www.lautreferme.org



Résidence d'écriture L'Autre Ferme

Créée à l'initiative de L'Autre Ferme, cette résidence est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'Artiste en territoire et par la commune de Cherves-Châtelars en Charente.

L'Autre Ferme est une association à but non lucratif gérée par un conseil d'administration bénévole composé de citoyens soucieux de la planète et de ses habitants.

Sa mission principale est la protection des animaux issus de l'élevage, de la faune et de la nature. Elle accueille des bovins, moutons, poules, lapins qui passent ici le reste de leur vie paisiblement. Elle replante chaque année des centaines de mètres de haies pour reconstituer le bocage et l'habitat naturel de la faune sauvage. Elle mène des actions éducatives auprès du public.

Éligibilité

La résidence est ouverte à toutes les écritures, notamment roman, nouvelle, poésie, bande-dessinée, littérature jeunesse. Elle est accessible aux auteur.e.s de langue française qui ont publié au moins 1 ouvrage en langue française à compte d'éditeur.

Conditions d'accueil

La résidence d'une durée de 4 semaines est assortie d'une bourse de **2 400 € bruts** en droits d'auteur.

L'Autre Ferme met à disposition une chambre de 32 m² équipée d'un grand bureau et d'une connexion wifi.

La salle de bain, la cuisine et la pièce de vie sont partagées. A noter qu'une chienne de grande taille et 2 chats vivent dans les espaces communs. Il est demandé de respecter l'éthique végane du lieu durant la présence au sein de la ferme en ne consommant aucun produit d'origine animale. Nous serons ravis de vous conseiller des recettes savoureuses, locales et de saison.

Le transport est pris en charge par L'Autre Ferme dans la limite de 200 €. Les frais de repas sont à la charge de la personne en résidence.

Un programme de rencontre publique ou atelier d'écriture, au maximum de 4, devra être construit en commun. Le transport vers les lieux de rencontre sera pris en charge par L'Autre Ferme.

Période

Le séjour, en 2023, pourra être divisé en 2 x 2 semaines à définir d'un commun accord, hors vacances scolaires.

Modalités de candidature

Le dossier complet sur papier libre doit nous parvenir **avant le 23 février 2023**

Il doit comporter :

Vos prénom et nom (de naissance et pseudonyme le cas échéant)

Adresse principale

Date et lieu de naissance, nationalité

Email et téléphone

Lettre de motivation :

Elle devra préciser, sur une à 2 pages maximum, votre intérêt pour

- le cadre d'une association de protection des animaux et de la nature
- un environnement ultra rural et isolé
- des activités ponctuelles avec un public rural, scolaire ou non, co-construites avec nous.

Présentation du projet d'écriture : note d'intention d'une page, éventuellement accompagnée d'un extrait de 10 pages maximum.

Curriculum vitae précisant la liste des bourses et aides publiques déjà obtenues.

Bibliographie par année de publication avec le titre et le nom de l'éditeur.

Dernier ouvrage publié en version papier ou numérique.

Editeur si connu.

L'écriture est-elle votre **principale source de revenus** ?

Disposez-vous d'un **numéro de siret ou d'adhésion à la Maison des Artistes** ?

Votre candidature sera examinée par le conseil d'administration de l'association et ses partenaires culturels. La réponse sera communiquée au plus tard le 17 mars 2023.

Pour toute information complémentaire :

Anne-Lorraine Vigouroux

T. 06 63 61 96 68

alv@lautreferme.org

Vous trouverez plus d'informations sur le site et des photos du cadre et de la chambre sur
www.lautreferme.org